

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10/02/2017

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2017-969-DE-00369

1. Intitulé du projet

REALISATION D'UN BASSIN D'ORAGE à l'aval du déversoir du Pont des Chèvres à Bourg en Bresse

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE DE BOURG EN BRESSE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Isabelle Maistre, adjointe au maire, déléguée à la proximité, aux travaux et au
développement durable

RCS / SIRET

2 1 0 1 0 0 5 3 3 0 0 0 1 2

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
24° a)	<p>Bassin et déversoir d'orage dans un système d'assainissement dont la station de traitement des eaux usées est d'une capacité < 150 eq. hab. et supérieure ou égale à 10 000 eq. Hab.</p> <p>Autres rubriques (Loi sur l'Eau) 2.1.2.0 déversoir d'orage > de 600kg/j de DBO5 3.1.2.0 IOTA conduisant à modifier le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un bassin d'orage de 6500m3 à l'aval du déversoir d'orage du Pont des Chèvres. Il comprend : la modification du déversoir d'orage existant, la construction d'une canalisation de transfert, la construction d'un bassin d'orage de 6500 m3 utile, l'aménagement d'un nouveau déversoir d'orage et l'ensemble des équipements nécessaires au bon fonctionnement et au suivi de l'ouvrage.

4.2 Objectifs du projet

Le déversoir d'orage actuel du Pont des Chèvres déverse dans un bras de la Reyssouze, de faible débit, en milieu urbanisé.

Au cours des 5 dernières années, il a déversé en moyenne 68 fois par an, avec un volume déversé de 200 000 m³/an.

L'objectif du projet est de réduire fortement le nombre de déversements et le volume déversé.

Le volume de 6500 m³ du bassin permettra de respecter une moyenne de 12 déversements par an et de limiter à 60 000 m³ le volume annuel déversé, sachant qu'il s'agit alors d'épisodes pluvieux importants et prolongés au cours des quels le niveau de la rivière est haut.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux se décompose ainsi :

- pose d'une canalisation de dévoiement temporaire dans le lit de la Reyssouze,
- modification du déversoir existant,
- travaux de terrassement et génie civil de construction du bassin : réalisation d'une paroi moulée, terrassement, ancrage, radier, poteaux, dalle de couverture,
- construction du local technique,
- pose de la canalisation de transfert du déversoir actuel jusqu'au bassin d'orage,
- équipements électro-mécaniques (dégrillage, pompage de restitution, brassage), automatisme, sécurité, contrôle et mesure
- raccordement,
- suppression de la canalisation temporaire dans le lit de la rivière,
- essais et mise en service,
- aménagements paysagers

Pendant la phase travaux, la canalisation temporaire permet de transiter le même débit que l'actuelle canalisation à l'aval du déversoir d'orage. Celui-ci fonctionnera dans les mêmes conditions qu'actuellement. Les mesures d'autosurveillance sont maintenues pendant la phase travaux.

Calendrier prévisionnel de réalisation : de mars 2018 à avril 2019

Mise en service en avril 2019

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La modification de l'actuel déversoir d'orage et la pose d'une canalisation de transit permettront d'assurer le transit de 5m³/s vers le bassin, ce qui correspond au débit de pointe généré par une pluie de fréquence estimée à 5 ans.

A l'amont immédiat du bassin, un ouvrage de répartition calibré permet de faire passer le débit de temps sec et de petite pluie vers le collecteur DN 1200 existant. En cas d'augmentation du débit, le bassin se remplit avec un dégrillage préalable. Lorsque le bassin est plein, un déversoir renvoie le trop plein vers la rivière, après un dégrillage fin. Le point de rejet est aménagé de façon à limiter les nuisances visuelles et il est sécurisé.

En fonction du niveau dans le collecteur aval, le pompage de restitution se déclenche afin de vidanger le bassin le plus rapidement possible. Des pompes à débit variable permettent de tenir compte de la capacité résiduelle du collecteur. A la fin de chaque cycle, un nettoyage automatique est assuré par une colonne sous vide.

Certains épisodes pluvieux pouvant durer plus longtemps, le bassin est équipé de d'agitateurs pour éviter les dépôts.

Les refus de dégrillage sont évacués au fil de l'eau dans le collecteur aval, ce qui permet d'éviter les stockage et manipulation de déchets sur le site.

Le bassin est géré par automatisme et contrôles renvoyés sur la supervision. Des interventions d'exploitation seront programmées à fréquence régulière et adaptée. Les mesures d'autosurveillance réglementaires sont prévues (enregistrement des niveaux, mesures des débits déversés, point de prélèvement).

La sécurité des personnels est assurée par des moyens collectifs (détecteurs de gaz fixes, ventilation, garde-corps...) et par des EPCI (détecteurs de gaz portatifs, harnais de sécurité...) et le personnel est habilité CATEC.

Le bassin est ventilé avec la possibilité de mettre en place une désodorisation par charbon actif.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation et enquête publique dans le cadre de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface concernée par le chantier	2400 m ²
Volume utile du bassin	6500 m ³
Diamètre de l'ouvrage	21m
Profondeur de l'ouvrage	23 m
Longueur canalisation temporaire	170 m
Longueur canalisation de transfert 2.5m x 1.3 m	125 m

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Quartier du Pont des Chèvres
BOURG EN BRESSE

Coordonnées géographiques¹

Long. 05° 13' 11" E Lat. 46° 12' 40" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Modification du déversoir d'orage existant > 600kg/j DBO5

Evaluation dans le cadre du schéma directeur assainissement de 2014
Autorisé au titre de l'antériorité par arrêté préfectoral du 29/12/2006

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/les-donnees-environnementales.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par un PPRI approuvé (avril 2016). Le site du projet n'est pas concerné (hors zonage PPRI)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrassement et évacuation des matériaux en place d'un volume de l'ordre de 6500m3. Impact lié au trafic de camions en phase travaux pour les évacuer. Le projet est en bordure de boulevard à 2 x2 voies, avec une circulation importante.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet entraînera une amélioration de la qualité de la Reyssouze en réduisant le nombre de déversements.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non concerné

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ouvrage est sécurisé pour en interdire l'accès. Le personnel intervenant est habilité à travailler en présence d'eaux usées. L'ouvrage améliore la situation du déversoir existant.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ouvrage n'engendre pas de trafic particulier en phase d'exploitation. En phase travaux, il engendre un trafic spécifique pendant la phase terrassement
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	nuisances sonores liées au chantier en phase travaux Celles-ci seront mesurées et contrôlées. Les heures d'ouverture du chantier seront compatibles avec la fonction habitation présente à proximité du site. En phase exploitation, il ne génère pas de bruits spécifiques puisque les équipements sont en local technique. Les aérations seront munies de pièges à sons.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet peut éventuellement engendrer des odeurs. Pour y remédier, il est prévu d'installer une unité de désodorisation par charbon actif. Les emplacements sont prévus lors du génie civil et les équipements seront mis en place en fonction des nécessités.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des effluents transitent par l'ouvrage, mais lui-même n'en génère pas.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre pas de production spécifique de déchets. Les refus de dégrillage, non dangereux sont réinjectés dans le réseau au fil de l'eau et traités à la station d'épuration. La quantité globale de refus à la step n'est pas modifiée.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet : le projet a pour objectif d'améliorer la situation actuelle et de réduire l'impact du système d'assainissement sur le milieu naturel.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet résulte du schéma directeur assainissement transmis à la DDT le 13 mars 2014 et validé par le CODERST le 12 juin 2014. Les différents services ont connaissance de ce projet, en ont débattu et se sont prononcé en faveur de sa réalisation. Il est prescrit par arrêté préfectoral en date du 30 juillet 2014.

Il fera l'objet d'un dossier Loi sur l'Eau et d'une enquête publique.

Il peut donc être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Arrêté préfectoral en date du 30/07/2014 portant prescriptions complémentaires pour la station d'épuration et le réseau de Bourg en Bresse (prescrivant entre autre la réalisation d'un bassin d'orage au Pont des Chèvres)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

BOURG EN BRESSE

le, 13 février 2017

Signature



Signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Bassin d'orage du Pont des Chèvres

Plan de situation



Bassin d'orage du Pont des Chèvres

Plan de situation

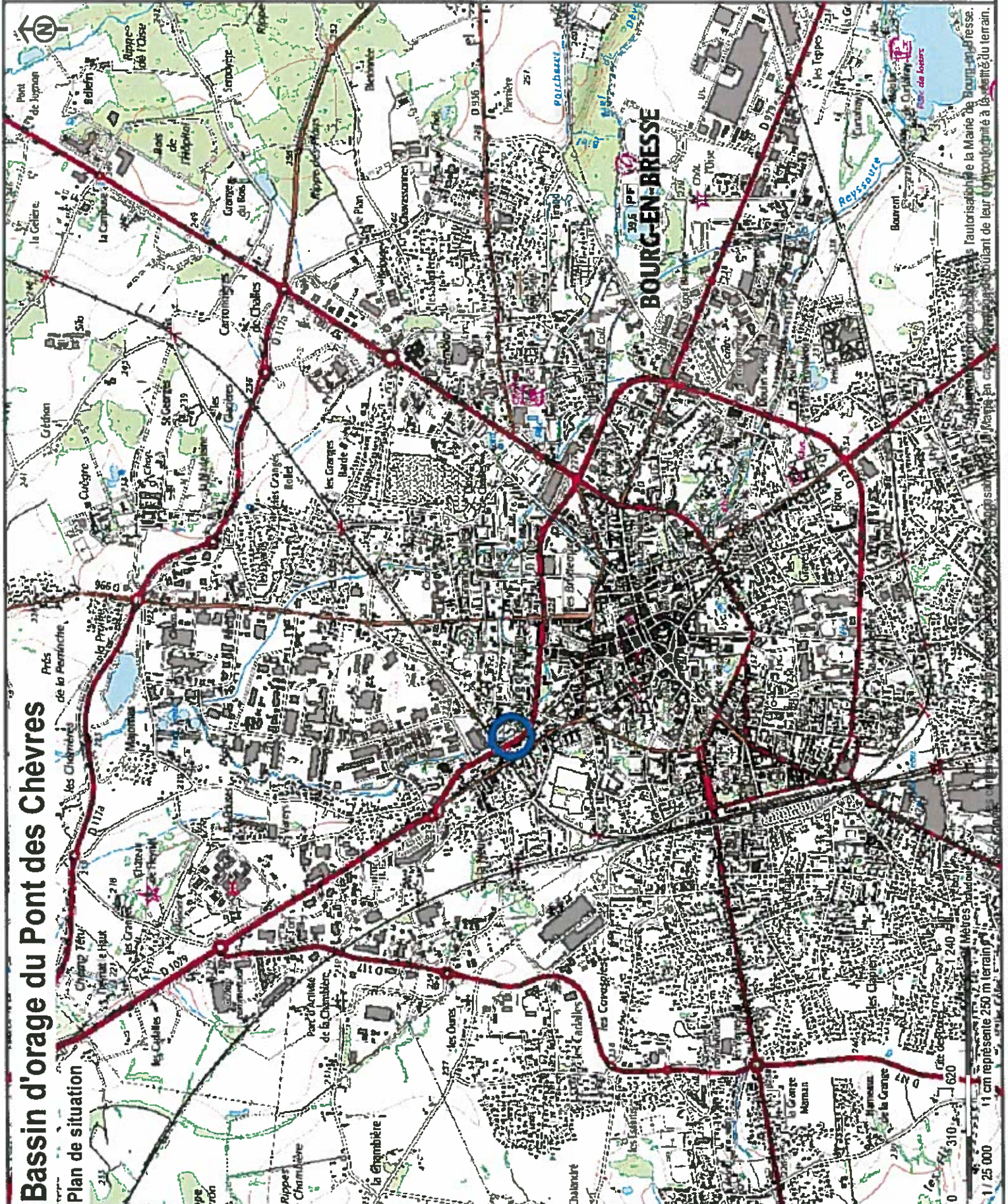


Photo 1 – Vue du site dans son environnement éloigné, depuis le côté sud du Boulevard - janvier 2017



(Photo Atelier du Triangle)

Photo 2 – Vue du site, dans son environnement immédiat – octobre 2014 (le site n'a pas évolué depuis 2014)



Photo 3 – emplacement précis du projet – octobre 2014 (le site n'a pas évolué depuis 2014)



Repérage des photos :



Pont des Chevres
Situation existante



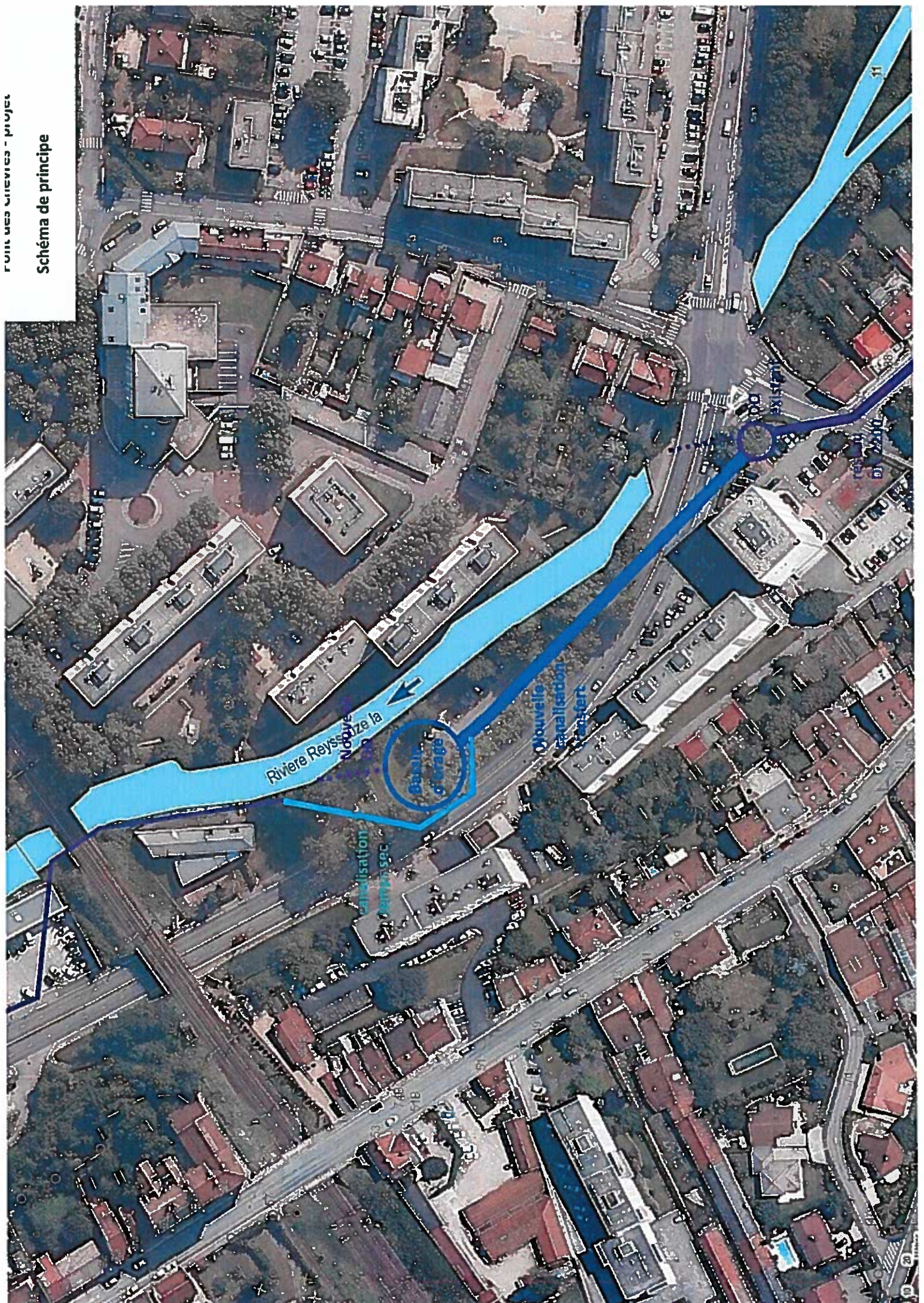
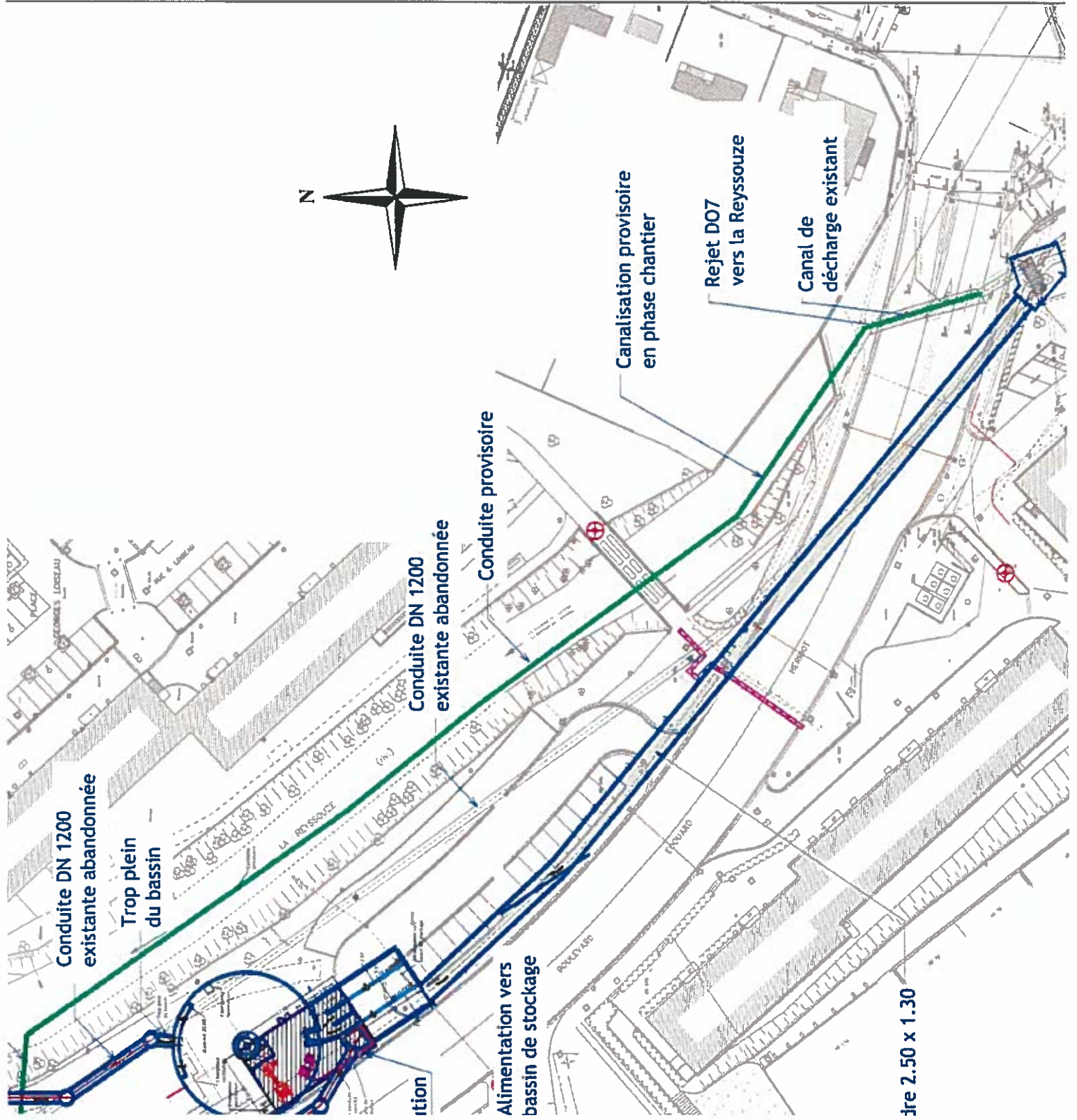


Schéma de principe



Bureau de l'ETU et de l'Assainissement
 Hôpital de Ville
 80011 LAUSSE EN ARTESSE
 Tél. 03 74 24 49 62

BASSIN D'ORAGE QUARTIER DU PONT DE CHEVRES

PLAN DE MASSE DU PROJET

Mission	Phase	Emetteur	Type de doc.	Secteur
4152620	PRO	AVT	PLAN	-

ARTELIA Ville & Territoire
 1 rue de la République, 13000 LAUSSE EN ARTESSE
 Tél. 03 74 24 49 62 Fax 03 74 24 49 63 E-mail : contact@artelia.com

